L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 23 MAI 1884. 57me Année

Matheu, Dennis & Cie., Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI 23 MAI.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Edition quotidienne.

Un an $12 00
Six mois 6 00
Trois mois 3 00
Un mois 1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

Edition du Dimanche.

Un an $2 00

Renferme deux feuilletons.

Edition hebdomadaire.

Un an $3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
Trois mois 75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

VENTES PAR LE SHERIFF

Par Spear & Escoffier—continuation de la vente d'articles de faïence, porcelaine, plaqués, etc., au magasin de M. L. Navre, au No 107 rue du Canal.

Par H. Sarr & Co., No 85 rue de Chartres boîtes, sucrier et bouteilles.

Par O. Valeton, au N. O. Refrigerator Co., coin des rues St. Joseph et Delta,—all.

Le gouvernement des Etats-Unis et l'Exposition de la Nlle-Orléans.

L'annonce, faite dernièrement, dans le monde entier, de la participation active du gouvernement des Etats-Unis à la grande Exposition universelle de la Nlle-Orléans, a, partout, comme il était facile de s'y attendre, produit une profonde sensation. Auparavant, on semblait faire, en Europe, assez peu de cas de cette fête de l'industrie, à la Nlle-Orléans, qui, si intéressante qu'elle soit, à la fois, par ses gloires et ses malheurs, n'en est pas moins perdue au fond du Golfe du Mexique, dans un pays pauvrement peuplé puisque, malgré son étendue, aussi vaste que plus d'un royaume, il ne possède pas un million d'âmes ; mais, du moment que le gouvernement fédéral se mettait de la partie, se faisait lui-même exposant, dit, alors, tout changeait ; ce n'était plus un petit Etat qui cherchait à attirer sur lui l'attention du monde. On avait affaire à l'Union entière, le pays qui a opéré de véritables tours de force industriels, depuis vingt ans, et il y avait là de quoi exciter de bien vives curiosités. D'ailleurs les énormes sommes qui allaient se dépenser suffisaient, à elles seules, pour donner une haute idée de cette exhibition si vaste, si variée.

Un million de dollars—soit cinq millions de francs—versé par les souscripteurs, il avait à ajouter un autre million de dollars, ou cinq autres millions de francs, généreusement avancés par le Congrès ; plus, six cent mille dollars, ce trois nouveaux millions de francs, jetés dans l'édifice qu'élève le gouvernement pour son propre compte ; et, enfin, deux cent mille dollars, ou un autre million de francs, envoyé par le Mexique—en tout, quatorze millions de francs. Sans compter les différentes sommes plus ou moins importantes, ajoutées à cet énorme apport, par quelques Etats de l'Union et quelques pays de l'Amérique Centrale, auxieux de faire connaître au reste du monde leurs richesses de toutes sortes, encore inconnues,—ce qui élevait le total à quinze ou seize millions de francs !

Il n'en fallait pas davantage pour donner aux étrangers, aux Européens, une haute idée de notre Exposition. Aussi, voyons-nous dès lors les journaux de France changer de ton, et jeter, de notre côté, des regards ardents de curiosité. Evidemment, le coup est porté, et l'effet produit ; il nous suffit, désormais, de l'habileté la plus vulgaire pour obtenir un succès colossal.

Et, maintenant, disons-le en toute franchise, nous aurions tort d'attribuer à nos propres mérites les largesses que nous fait, en ce moment, le gouvernement des Etats-Unis, qui a des vues plus élevées. Depuis dix à douze ans, toutes ses ambitions industrielles et commerciales ont pour but l'Amérique Centrale, pays de l'avenir, centre futur du négoce interocéanique. S'il nous fait tant d'avances, c'est qu'il a trouvé dans notre position géographique sert admirablement ses projets ; c'est qu'il a compris que la Nouvelle-Orléans est la seule ville où l'Amérique Centrale puisse venir exposer ses richesses, le véritable trait d'union entre ces pays et les Etats-Unis.

Il n'a pu ouvrir, jadis, à leur endroit, des desseins belliqueux ; il les a complètement abandonnés, et il a eu raison. Il sait qu'il a plus à gagner, de ce côté, par les relations commerciales que par les expéditions guerrières.

Dans une pareille situation, ses largesses, sa participation active, qui donne des proportions nouvelles, inattendues, à notre Exposition, prouvent clairement deux choses :

Premièrement, que la Nouvelle-Orléans est appelée à jouer un rôle immense dans le développement du négoce qui est en train de s'établir entre l'Union et l'Amérique Centrale et dans celui du trafic interocéanique que le percement des isthmes est à la veille d'ouvrir.

Deuxièmement, que ceux à qui est venue la pensée de choisir la Nouvelle-Orléans comme siège de l'Exposition du centenaire du coton—car c'est là le véritable point de départ—un peu à l'aventure, uniquement par instinct, sans se douter des résultats étonnants de leur idée, ont eu une merveilleuse inspiration, presque un trait de génie.

La participation directe du gouvernement à notre entreprise, sa propre Exposition qui vient s'ajouter à la nôtre et en décuple la valeur, est un fait d'autant plus heureux, que, pour la première fois, on verra réunie une foule d'articles appartenant aux différents départements de l'Exécutif de Washington : Département d'Etat, du Trésor, de l'Intérieur, de la Guerre, de la Marine, y compris les Bureaux d'Education, des Etudes géographiques, du Recensement des Patentes), enfin, Département de l'Agriculture et Institut Smithsonian. Il y a, dans ces divers ministères, de véritables trésors d'histoire naturelle, de produits de toutes sortes, qui n'ont jamais été réunis, classés systématiquement.

On a fait, sans doute, un premier essai de ce genre, à l'Exposition de Philadelphie, mais les collections n'y étaient pas complètes (celle du Département d'Etat, par exemple, y faisait défaut), et celles des autres ministères se sont prodigieusement enrichies depuis lors.

On se rappelle l'effet produit, à l'Exposition des Pêcheries de Londres, par l'exhibition des engins de chasse, par échantillons de toutes sortes, des minéraux si riches, si variés des Etats-Unis, et l'accueil enthousiaste qu'on leur y a fait. Ces milliers d'objets rares, qui composent le musée du Smithsonian Institute, un des plus beaux, un des plus complets du monde, seront exhibés et classés avec art, dans le magnifique palais auquel ce fait construire, en ce moment, le gouvernement fédéral, dans notre grand Parc, en face le l'édifice principal de notre Exposition.

Ce qui attirera le plus l'attention des savants et des hommes d'affaires, ce sont les minéraux, les minerais, les rochers, les pierres, les spécimens de nos richesses forestières, les plans de toutes les mines qui, depuis plus de cinquante ans, ont fait la fortune du pays.

Nous aurons incontestablement—il n'y a qu'une voix à cet égard—l'Exposition la plus brillante, au point de vue scientifique et artistique, la plus intéressante, au point de vue de l'industrie et du commerce, la plus féconde en conséquences économiques que l'on ait jamais vue dans le Nouveau Monde. Mais aussi, quelle lourde responsabilité elle fait peser sur nos épaules !

Malheur à nous, si nous nous montrions au-dessous de la tâche que nous avons entreprise ! Les bénéfices n'en seraient certainement pas perdus ; mais d'autres que nous en profiteraient, et nous serions perdus à tout jamais dans l'estime des nations.

Il n'en sera pas ainsi, nous en avons la ferme confiance, et il ne tient qu'à nos grandes corporations industrielles et financières, à nos autorités municipales et d'Etat, de nous élever au premier rang des grands centres commerciaux du continent américain.

Pourquoi donc manqueraient-ils à leurs devoirs et travailleraient-ils à la ruine de leurs intérêts, à la ruine de ceux de la communauté ?

Pour honorer la mémoire de son Ex-Président JEAN SCHWEITZER, et en reconnaissance des services qu'il a rendus à la Société, pendant plus de vingt-cinq ans, le Conseil d'Administration de la Société Française de Bienfaisance fera, aujourd'hui, 23 mai, hisser le drapeau de l'Asile à mi-mât, en vertu d'une résolution adoptée à l'unanimité dans l'assemblée générale du 29 mai 1881.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE—Au Sénat, le président a nommé les comités permanents qui suivent :

Judiciaire—Breaux, Pariange, Foster, Smith, Sutherlin, Braughin, Caffery, Ker et Carlisle.

Ville de la Nlle-Orléans—Carlisle, Fisher, Preaux, Foster, Pariange, Ker, Braughin, Robson et Demas.

Corporations Paroisses et Affaires Municipales—Lyndall, Kerr, Smart, Brice, Davey, Foster, Kavanaugh, Toby, Kelly, Aby et Demas.

Enrôlements et Grossoyement—Caffery, Davey, Vance, Estephal et Feltman.

Examen et surveillance des dépenses—Estephal, Davey, Gaskins, Brice et Cahen.

Impressions—Babcun, O'Donnell, Montgomery, Jones et Breaux.

Salubrité et Quarantaine — Jones, Smart, O'Donnell, Estephal, Cerdill, Montenot, Robson, Keller et Cahen.

Bibliothèque—Vance, Strickland, Braughin, Gaskins et Brice.

Elections—Sutherlin, Kavanaugh, Cordill, Sellors, Vance, Smith, Smart et Robson.

Relations fédérales—Foster, Sellors, Gaskins Fisher, Guichard.

Banques, places et édifices publics—Strickland, Jones, Moore, Jumel, Cahen.

Finances—Jumel, Aby, Vance, Kavanaugh, Moore, Smith, Breaux, Foster, Sellers, Brice, Cahen.

Instruction — Carlisle, Hampton, Breaux, Strickland, Fisher, Moore, Smart, Vance et Guichard.

Agriculture, Commerce et Levées—Robson, Pariange, Cordill, Kelly, Montgomery, Demas, Vance, Strickland, Kerr et Cahen.

Milice—Braughin, Jumel, Sutherlin, Montgomery et Stewart.

Régiments—Kavanaugh, Cordill, Pariange, Aby, Demas.

Chemins de fer—Pariange, Hampton, Aby, Fontenot, Caffery, Breaux, Montgomery, Toby, Stewart.

—Présentations de bills annoncées :

Par M. Gaskins, un bill amendant les articles 1219 et 3824 du code civil revisé.

Par M. Moore, un bill faisant des paroisses Catahoula, Caldwell, Ouachita, Morehouse, West Carroll, Richland et Franklin un district de levées, lequel comprendra les comtés Chicot et Delta, dans l'Arkansas.

Par M. Cordill, un bill créant le 28e district judiciaire, composé de la paroisse Concordia.

Par M. Breaux, un bill relatif à l'instruction publique en Louisiane, pourvoyant à un revenu pour celle-ci ; rapportant toutes les lois excepté les lois spéciales qui pourraient se rapporter à la perception d'un poll tax ; abrogeant les sections 1298 et 1376 des Revised Statutes.

Par M. Demas, un bill autorisant les jurés de police de St. Jean Baptiste et de St. Jacques à se réunir afin de fixer les limites de ces deux paroisses.

Par M. Kelly, un bill autorisant le jury de police de s'assurer du montant de la dette de la paroisse Catahoula et à prélever une taxe spéciale pour le paiement.

Par M. Brice, un bill qui amende les lois de 1877 relatives aux jurés.

Par M. Braughin, un bill qui amende les articles 310 et 75 du code de procédures.

Par M. Cordill, un bill punissant ceux qui adressent des menaces.

Par M. Rutherlin, un bill qui augmente le nombre des juges du 20e district judiciaire.

Par M. Breaux, une résolution qui autorise le gouverneur à louer ou à vendre l'ancien capitole (l'Hôtel St. Louis) à la Nlle-Orléans.

Par M. Moore, chargeant un comité d'instituer une enquête relativement à la direction du pénitencier de l'Etat.

A la Chambre—

L'impression de deux cents exemplaires du message et du discours d'inauguration du gouverneur a été ordonnée.

Le comité judiciaire a présenté un rapport concluant à l'adoption du bill de la Chambre qui pourvoit au remplacement, en cas de vacance, des juges de cours d'appel. Le même comité a fait un rapport défavorable au bill de la Chambre donnant plus d'autorité aux juges de district qui siègent en chambres.

On sait que les Canadiens-Français, répandus dans les Etats du Nord de l'Union, qui augmentent, sont étroitement unis entr'eux, forment une puissante organisation, destinée à maintenir, parmi eux, dans les pays où ils s'établissent, la foi religieuse et la langue de leurs pères. Ils ont déjà tenu des conventions nationales et des conventions d'Etat.

Nous avons sous les yeux des circulaires qui convoquent, à Albany, une convention d'Etat—la septième—pour les 4 et 5 août prochains, et une convention générale—la troisième—pour le 5 et 6, du même mois.

De graves questions y seront discutées ; celles de l'établissement d'écoles, du maintien de la Presse canadienne-française, de la naturalisation, de l'émigration, du drapeau à l'abri duquel doivent se grouper ces intéressantes populations. Nous souhaitons sincèrement le plus complet succès à cette œuvre si française et si patriotique.

L'Indicateur de la Savoie annonce que l'on voit, à l'Exposition de Turin, ouverte le 26 avril, un canon monstre, inventé par le général Rossat, originaire d'Annecy.

Le projectile de ce canon sort avec une vitesse initiale de 443 mètres, c'est-à-dire que pendant la première seconde il parcourt 110 mètres de plus que le son, ce dernier ne franchissant, en moyenne, que 333 mètres par seconde.

Au moyen d'un mécanisme assez ingénieux, un homme est introduit dans l'âme du canon (à peu près comme le pain dans le four), afin de pouvoir en explorer l'intérieur. Une pompe à air y rend la respiration facile, de façon que le danger d'asphyxie a complètement disparu.

Le Pall Mall Gazette, de Londres, dit qu'une commission d'enquête relative à l'intendance anglaise en Egypte a constaté, dans sa séance d'avant-hier, des scandales effrayants. Un envoi de farine était en si mauvais état, qu'en enlevant les sacs, la farine formait comme une colonne de plâtre. Sur 9,000 tonnes de foin, il n'y avait pas une balle de bon fourrage. Le plupart des mulets envoyés en Egypte étaient impropres au service.

Dans un restaurant à la mode :

—Garçon, ce potage est trop salé !

—Oh ! monsieur, ce n'est rien en comparaison de celui qu'on va vous présenter tout à l'heure.

SOIREE MUSICALE.

La Salle de l'Union Française s'empare bien décidément de la vogue. Restée trop peu connue quelque temps, voici que fréquemment on la choisit pour y donner des fêtes, bals, concerts, spectacles, et l'on a raison en vérité. Il est temps d'en prendre son parti, et nous ne comprenons pas, après tant d'épreuves réitérées et de plus en plus décisives que, dans les anciens partis monarchiques, il ne se forme pas une opinion tendant à reconstituer, sur le terrain de la République, les forces conservatrices qui ont leur place naturelle, leur action régulière et en quelque sorte, mesure bienfaisante et féconde dans un gouvernement définitivement établi.

Les conservateurs français semblent frappés de vertige. Ils s'exaltent eux-mêmes de la vie nationale. Il en est d'eux, comme de la noblesse dans la France d'avant 1789 ; l'esprit politique leur fait défaut. Les nobles d'autrefois n'ont pas su, à travers le développement du pouvoir royal appuyé sur la fortune croissante de la bourgeoisie, garder la place et le rôle qui auraient pattfaitement convenu à une classe aristocratique brillante, chevaleresque, pleine d'honneur et de loyauté. Nos conservateurs aujourd'hui semblent glisser sur la même pente. Il leur paraît qu'il n'y a rien de mieux à faire que de rompre en visière à leur pays, de le combattre dans ses volontés, de réprimer ses aspirations. La démocratie, ce pouvoir nouveau qui grandit dans les jours au point de les effrayer, cette démocratie qui a de si profonds instincts d'ordre et de conservation, ils la rejettent, ils la répudient.

C'est précisément à l'un de ces rendez-vous, toujours intéressants, que nous sommes priés ce soir même. Comptez-y donc, une fois de plus ce frais quartier de la rue des Remparts va s'animer, va s'égayer. Dès sept heures le joli local s'éclairera aux feux des gentilles girandoles qui le parent ; à peine le dernier rayon du soleil couchant se sera-t-il éteint que toutes ces lumières de l'Union Française s'allumeront pour l'entrée d'un monde d'invitées.

Monde représentant les familles les plus connues, les salons les plus distingués de la Nouvelle-Orléans. Car il s'agit du concert annuel—concert vocal et instrumental—donné régulièrement, par l'un de nos professeurs les mieux placés dans l'opinion publique, Mme Mandeville Prévost.

Mme Prévost, obligée par les circonstances et cédant aussi quelque peu à ses goûts, s'est vouée au professorat depuis de longues années déjà.

Au début de cette austère carrière du professorat, elle s'est, comme tant d'autres, heurtée à bien des obstacles. Mais, décidée à parvenir, l'obstacle ne lui a pas été un découragement ; elle y a puisé au contraire une force nouvelle de volonté ; elle s'est mesurée avec lui, et grâce à sa persévérance, de lutte en lutte elle est parvenue à en constituer une clientèle solide qui, à la suite d'excellents résultats obtenus, bien constatés, va aujourd'hui sans cesse grandissant.

Le professorat est bien une école de patience ; si vous avez un tempérament nerveux, une nature fougueuse, c'est là que vous les assouplirez, les dompterez. Se commander à soi-même, voilà la première règle à laquelle doit se soumettre celui qui prend charge d'une éducation, littéraire ou musicale. Si vous ne pouvez exercer cet empire sur vous même, renoncez vite au professorat, car bien certainement il renoncera à vous.

Mme Prévost a su s'imposer cette loi. Non seulement elle a conquis une patience surabondante, mais encore elle en est venue à aimer son art ; elle s'y livre entière. Toutes celles qui ont reçu de ses leçons d'elle s'accordent à reconnaître qu'elle les donne avec une rare conscience ; qu'elle ne néglige rien afin de faire comprendre à l'élève le pourquoi de chaque pas nouveau.

Tous les ans elle produit à son examen des élèves qui sont les preuves vivantes et charmantes de ce que nous venons de dire. Il en sera de même ce soir.

On peut s'attendre à entendre des jeunes filles qui justifieront pleinement la confiance mise en Mme Prévost par leurs familles. Le concert de ce soir aidera assurément au développement d'une clientèle bien acquise. C'est notre vœu fort sincère ; ce vœu s'accomplira.

WEST END.—Une pluie malencontreuse est venue contrarier la représentation d'hier soir. Le public prendra sa revanche aujourd'hui.

Ne pas oublier la matinée de demain ; on y entendra, comme ce soir et demain soir du reste, le *Prince Amabel*.

Les répétitions de la *Grande Duchesse* marchent avec un ensemble remarquable. Tout promet pour dimanche un brillant succès. Début de Mlle Celina Dolaro, on le sait.

PAVILLON FARANTA.—Le *Juck Sheppard*, représenté au théâtre de M. Faranta, y réalise de brillantes recettes. Justice. Rien, en effet n'est négligé pour reconnaître la bienveillance d'un public qui reste si invariablement fidèle au Pavillon.

Le succès soutenu, croissant de M. Faranta prouve qu'il connaît à fond le tempérain sur lequel il opère.

Il sait que le premier talent d'un entrepreneur de spectacle est de s'adresser à la masse, de trouver des combinaisons souvent renouvelées qui puissent satisfaire sa curiosité, et auxquelles il ait accès sans faire de trop copieuses saignées à sa bourse.

C'est précisément ce à quoi s'attache M. Faranta, ce qu'il a pleinement réalisé. Troupes et programmes sont continuellement réalisés, et l'on peut assister à chacune de ces représentations toujours bien fournies et bien variées, pour un prix d'entrée qui vraiment n'est que nominal : dix cents.

Ce tarif si modique est un attrait auquel la foule ne résiste pas, et chaque soir, et à chaque matinée elle revient au coin heureux des rues d'Orléans et Bourbon.

Les petits ruisseaux font les grandes rivières ; aussi, finances parlant, c'est parfois le Mississipi qui passe par le Pavillon.

On y joue tous les soirs, et les matinées ont lieu le dimanche, le lundi et le samedi.

Maison L. Grunewald.—Cette maison reçoit dans le moment un très vaste assortiment de pianos de tous genres qu'elle vendra à l'occasion des fêtes, à des prix d'une rare modicité. La maison Grunewald est trop importante, trop favorablement connue, pour qu'il soit utile d'en faire ici une réclame banale. Une puissante organisation, destinée à maintenir, parmi eux, dans les pays où elle s'établissent, la foi religieuse et la langue de leurs pères. Ils ont déjà tenu des conventions nationales et des conventions d'Etat.

Il n'est pas de place qui convienne mieux que un offrait aussi changeant que le nôtre, c'est dire de tous ceux ci ont quelque expérience e la matière. M. Grunewald possédait aussi de plaines de ces fabricants mais qui sont d'ores sion, c'est-à-dire de seconde main, pour faire usage de l'expression consacrée. Ces instruments, il va sans dire, sont en vente à des prix presque nominaux.

Il y a, aux Etats-Unis, 6,241 églises catholiques, ayant 6,546 prêtres et 5,832,954 fidèles. Viennent, après, les temples méthodistes, au nombre de 41,271, ayant 24,485 ministres, et 3,943,875 membres de congrégation ; les baptistes, 37,156 temples, 26,545 ministres, 3,336,553 membres ; les presbytériens, ont 11,783 temples, 8,894 ministres, 966,437 membres ; congrégationalistes, 3,930 temples, 3,723 ministres, 387,619 membres ; épiscopaliens, 3,109 temples, 3,604 ministres, 35,000 membres ; Réformés, 1,942 temples, 1320 ministres, 243,929 membres ; Adventistes 1,344 temples, 775 ministres, 91,760 membres ; Unis, 392 temples, 200 ministres, 96,000 membres ; églises évangélistes allemande, 550 temples, 430 ministres, 80,000 membres ; Mennonites, 500 temples, 450 ministres, 80,000 membres ; Universalistes, 719 temples, 713 ministres, 36,238 membres ; Moraviens, 84 temples, 70 ministres, 9,928 membres ; Unitairiens, 362 temples, 434 ministres, 20,000 membres, Swedenborgiens, 97 temples, 92 ministres, 2,954 membres—en tout, 116,010 temples, 81,717 ministres, 17,267,878 membres de congrégation.

Dans un restaurant à la mode :

—Garçon, ce potage est trop salé !

—Oui monsieur, ce n'est rien en comparaison de la soie qu'on va vous présenter tout à l'heure.

La République Française, du 7 mai :

S'il est un fait certain, que les élections de dimanche ont démontré une fois de plus, c'est que la nation a définitivement rompu avec la monarchie. A l'heure qu'il est, nul conservateur véritablement digne de ce nom ne peut donc se produire en dehors de la République. Il serait temps d'en prendre son parti, et nous ne comprenons pas, après tant d'épreuves réitérées et de plus en plus décisives que, dans les anciens partis monarchiques, il ne se forme pas une opinion tendant à reconstituer, sur le terrain de la République, les forces conservatrices qui ont leur place naturelle, leur action régulière et en quelque sorte, mesure bienfaisante et féconde dans un gouvernement définitivement établi.

Les conservateurs français semblent frappés de vertige. Ils s'exaltent eux-mêmes de la vie nationale. Il en est d'eux, comme de la noblesse dans la France d'avant 1789 ; l'esprit politique leur fait défaut. Les nobles d'autrefois n'ont pas su, à travers le développement du pouvoir royal appuyé sur la fortune croissante de la bourgeoisie, garder la place et le rôle qui auraient pattfaitement convenu à une classe aristocratique brillante, chevaleresque, pleine d'honneur et de loyauté. Nos conservateurs aujourd'hui semblent glisser sur la même pente. Il leur paraît qu'il n'y a rien de mieux à faire que de rompre en visière à leur pays, de le combattre dans ses volontés, de réprimer ses aspirations. La démocratie, ce pouvoir nouveau qui grandit dans les jours au point de les effrayer, cette démocratie qui a de si profonds instincts d'ordre et de conservation, ils la rejettent, ils la répudient.

C'est là un grand dommage pour le pays tout entier. Il y a dans les conservateurs des éléments précieux de connaissance et d'équilibre utiles aux diverses forces nationales. Au lieu de faire valoir ces éléments à leur profit comme au profit de la démocratie qui a la puissance parce qu'elle a le nombre, les conservateurs s'exagèrent comme à plaisir les périls de ce régime nouveau. Ils se mangent qu'à s'en débarrasser. Ils s'attardent à tout attendre d'une restauration, c'est-à-dire de la pire des révolutions. On ne peut que déplorer un pareil aveuglement.

La République se passera d'eux, non sans inconvénient, il est vrai ; ils ne se passeront pas de la République sans perdre bientôt toute influence dans le pays.

Le ministre de la marine de France vient d'adresser à toutes les autorités maritimes en France et aux colonies une importante circulaire relative à certaines réclamations que des marins du commerce lui ont fait parvenir sur leur situation à bord des navires où ils sont embarqués.

La circulaire rappelle que la loi a constitué en de nombreuses matières le droit pour tout marin naviguant au long cours d'en faire son rapport à la prochaine séance. Les personnes intéressées qui n'ont pas encore fait connaître leurs réclamations, peuvent donc les présenter à ces mandataires.

—Mme Faustin Bellon, demeurant dans le 7me district, a été victime d'un accident qui faillit lui en coûter la vie.

En revenant des exercices du mois de Marie, jeudi dernier, elle rencontra son fils qui arrivait de la chasse et se mit à causer avec lui. Le jeune homme se sentant fatigué voulut s'asseoir quand tout à coup le fusil qu'il tenait à la main lui échappa. Le coup partit et atteignit Bellon dans la cuisse droite, le corps. Nous sommes heureux d'apprendre que la blessure, quoique dangereuse, n'aura pas une suite fâcheuse.

—Décédé, jeudi 15 mai 1884, un jeune enfant de M. Octave Jacob.

Décédé, dimanche, le 18 mai 1884, Mme James Malone, à l'âge de 58 ans.

Nos compliments de condoléance aux familles éprouvées.

M. Belhaut, sous-secrétaire d'Etat au ministère des travaux publics, en France, a inauguré, le 30 avril, les chemins de fer à voie étroite de la Sarthe. Au banquet qui lui a été offert à la Chartre, un tost lui ayant été porté par M. Carsignac, député de la circonscription, M. Belhaut, après avoir traité les questions d'ordre technique intéressant le département et montré l'importance des chemins de fer construits à bon marché, a énuméré les efforts de la République pour relever la nation en élevant l'habitant au-dessous de lui-même, il a terminé en ces termes :

"Elargissons nos âmes, fortifions nos bras pour les luttes et pour les revanches. Balayons des écoles, ateliers des chemins de fer, mettons en terme aux discordes locales, aux ambitions personnelles, aux divergences d'ordre secondaire ; soyons un grand peuple tolérant et libre, soyons une grande nation qui veut marcher et qui marche. (Applaudissements.) Eclairés par la science, puissons par l'attachement au pays, efforçons-nous de transmettre à nos héritiers une France plus riche et plus instruite, plus indépendante et plus forte. Je voudrais, messieurs, faire passer dans mes paroles un peu de l'ardeur qui est en moi, pour vous dire :

"La mère commune, la fière blessée de 1870, après avoir un instant plié sur les jarrets, s'est redressée afin de poursuivre sa route ; elle réclame le concours de tous ses enfants ; la République, qui est debout avec elle, ouvre ses bras. Rallions-nous autour du drapeau tricolore ; mettons en faisceau nos ambitions et nos volontés. (Applaudissements.) Que la flamme de l'amour civique se rechauffe et raffermisse nos cœurs ; travaillons, soyons unis, appuyons-nous les uns sur les autres, dans l'intérêt sacré de la patrie. (Vifs applaudissements.)

"Messieurs, je bois à la France." (Applaudissements répétés.)

La Gazette de l'Allemagne du Nord apprécie comme suit le résultat des élections municipales en France :

"Il semble que l'on ait réussi à réagir contre les tendances des partis extrêmes ; car, abstraction faite de Paris, dont le conseil municipal n'a pas subi de modifications sensibles, les partis modérés ont emporté sur les intransigeants, dans les grandes villes, et le résultat général des élections doit être considéré comme favorable à la République modérée."

On mande, de Saint Petersbourg, au Times de Londres, que la Perse a cédé Sarakhs à la Russie ; cette ville devient la capitale du tout-an district de l'ejend. Le nom de Sarakhs est moins connu que celui de Merv ; mais la position n'est pas moins importante. Et l'on peut même dire qu'en obtenant de la Perse, la cession mentionnée par le Times, la Russie a fait vers Hérat un pas plus important, ou tout au moins plus direct qu'en devenant maîtresse de l'oasis de Merv.

Avec son organisation militaire actuelle, le Portugal ne pourrait obtenir, en temps de guerre, qu'une armée de 75,000 hommes, ce qui est peu, en égard à la population du royaume, population évaluée à 4,500,000 âmes, sans les colonies.

Le général Fontes Pereira de Mello, ministre de la guerre et président du conseil, vient de déposer sur le bureau des Cortès un projet d'organisation nouvelle qui permettrait de constituer, lors de la mobilisation, une armée de 120,000 soldats instruits, sans augmentation notable de l'effectif permanent.

Le contingent annuel ne varierait pas ; mais l'effectif entretenu serait déterminé, chaque année, d'après les crédits votés par les Cortès.

Les hommes désignés par le sort pour servir devraient un service de 12 années (au lieu de 9) à savoir : 3 ans de présence sous les drapeaux, sauf libération anticipée pour raisons budgétaires, 5 dans la 1re réserve, 4 dans la 2e réserve. Les autres hommes ne seraient soumis à aucune obligation militaire. On rétablirait l'exonération supprimée en 1873.

L'infanterie, forte actuellement de 18 régiments à 2 bataillons et de 12 bataillons de chasseurs, comprendrait 24 régiments d'infanterie et 12 régiments de chasseurs, soit 36 régiments et 3 bataillons de 4 compagnies, mais les cadres du 3e bataillon existeraient seuls en temps de paix.

Les nombres des régiments de cavalerie seraît porté de 8 à 11).

On formerait un 3e régiment d'artillerie de campagne :

Le bataillon du génie serait transformé en régiment.

En cas de mobilisation, les hommes de la 1re réserve seraient versés dans les corps de l'armée permanente pour les porter au pied de guerre. Les hommes de la seconde réserve fourniraient 36 bataillons et 10 escadrons de réserve, dont les cadres seraient permanents mais très réduits.

Grâce à diverses économies, l'organisation nouvelle n'entraînerait pas plus de 1,500,000 francs environ de dépenses annuelles. Mais il faudrait un crédit extraordinaire de 5 millions de francs environ pour l'achat de 40,000 fusils de 60 pièces de campagne et de 20 canons de siège.

Le 1 mai, a eu lieu, en présence du roi, l'ouverture solennelle de l'Exposition nationale agricole de Lisbonne. Seule, la section des machines est internationale. Les machines françaises ont été très remarquées, et obtiennent un vif succès.

Un grand nombre de Français sont arrivés à Lisbonne, à cette occasion, notamment beaucoup de fabricants, d'industriels et de négociants de Bordeaux et des départements du Midi.

Des efforts communs sont faits, en vue de développer les relations commerciales entre la France et le Portugal.

Le *Mercure de Shanghaï*, journal de la colonie anglaise, reproduit les conclusions de l'article publié par M. Colani dans la *Fortnightly Review* du mois de février sur l'alliance anglo-française. Au point de vue des intérêts majeurs de la civilisation occidentale dans l'extrême Orient, le journal de Shanghaï appelle de tous ses vœux cette entente cordiale. "Si les journaux anglais qui expriment leur sympathie pour la barbarie *obstructive* de la Chine, dit le rédacteur du *Mercure*, avaient quelque connaissance de l'état véritable du Céleste-Empire, de sa faiblesse et du mécontentement de la nation sous une administration tyrannique, ils feraient des vœux enthousiastes pour l'œuvre civilisatrice que la France poursuit en Indo-Chine."

Une dépêche de Genève annonce que le comité de la Ligue internationale de la paix et de la liberté vient de prendre la résolution suivante :

"Toute réserve faite du droit inaliénable et imprescriptible qui appartient à la France et à la Lorraine de disposer souverainement d'elles-mêmes, la Ligue inscrit à l'ordre du jour de son assemblée générale de septembre : "La neutralisation de l'Alsace et de la Lorraine."

Décédée, MATHALIE BRETON, épouse de Octave Mayronne. Les amis et connaissances des familles Lelleston, Ganuchaux, Jumonville, Baudonnaquié et Dr. N. Destuzzay sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi à 5½ heures. Le convoi partira de la résidence de sa mère 2305½ rue Villeré, entre Kerlerec et Columbus.

Décédé avant-hier, le 21 mai 1884, à 5½ heures P. M., à Vicksburg, Miss., ALPHONSE DAVID, âgé de 54 ans, natif de la Nouvelle-Orléans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Morel, David et Armant, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, vendredi, à 10 heures. L'enterrement partira de la Chapelle Obituaire, encoignure Remparts et Conti.

Décédé jeudi, 22 mai 1884, à 9 heures 10 minutes du soir, BLAISE FRADEL, âgé de 55 ans et 1 mois, natif de France et résidant de cette ville depuis vingt-cinq ans. Ses amis et connaissances ainsi que ceux de sa famille sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 3 heures. Le convoi funèbre partira de la dernière résidence du défunt, 182 rue Foydras.

Décédé, jeudi matin, 22 mai 1884, à 5 heures, J. A. CHARBONNET, âgé de 48 ans. Les amis et connaissances des familles Charbonnet, Louw, Chatandet et Dorlocourt sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le convoi funèbre partira de sa dernière résidence, 1208 Chemin du Bayou, entre Roman et Derbigny.

Décédée, hier matin, à l'âge de 19 mois et 7 jours, CHRISTINA ANNA, fille de CHAS VANNEY et de CHRISTINA D. MILLER, native de la Nouvelle-Orléans. Les amis et connaissances de la famille ainsi que les membres de la société Française de Bienfaisance et de l'Armée du Tennessee, sont invités à assister à son enterrement qui aura lieu vendredi 23 mai, à 9 heures du matin. Le corps est exposé à la résidence des parents 108 rue Urquhart coin Montegue.

Décédée, hier, à 2½ heures P. M., âgée de 3 mois et 9 jours JEANNE OLIVIER, fille d'Edmond Olivier et d'Aida Lanaze. L'enterrement aura lieu aujourd'hui, vendredi, à 4 heures. A M. Maison mortuaire encoignure Columbus et Derbigny.

Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle de la Nlle-Orléans.

MM. les Sociétaires sont notifiés que l'Assemblée Générale trimestrielle aura lieu à l'Asile, DIMANCHE PROCHAIN, 25 du courant, à 5 heures du soir.

Par ordre du Président.

ANT CARRIÈRE, L. Simon, Secrétaire. 21mai—3f

Avis.

LES FRERES ARDITO font savoir à leurs amis, ainsi qu'au public en général, qu'ils ont acheté l'intérêt que possédait Monsieur Louis Ardito au stand de Café et Restaurant situé au Marché Français, au pied de la rue Ste Anne, où ils feront leur possible pour plaire à leurs nombreux clients.

23mai—3f

Avis aux passagers.—Le vapeur Paris, pour le Havre, partira DIMANCHE, 25 mai 1884, à 5 heures du matin, promptement.

21 mai—3f

Hôtels, Sources etc.

TRISCONI.

HOTEL WASHINGTON,

MILNEBURG,

Rouvert pour la Saison 1884.

SEUL restaurant de PREMIERE CLASSE sur les bords du lac.

La cuisine est sous la direction du fameux chef REMY connu de tous les amateurs de bonne chère.

M. MIGUEL, sera heureux de voir ses anciens clients.

Vins et liqueurs de premiers qualité et aux prix les plus modérés. Service excellent.

Les bains situés à proximité de l'hôtel, comme de la salle, laissent à désirer sous tous les rapports.

Les trains partant de la ville toutes les demi-heures, arrêtent à la Nlle. La voie ferrée a été entièrement refaite à neuf.

Les ordres pour trains peuvent être transmis par téléphone ou lettre à mon adresse : Milneburg, ou au bureau Exchange Coun. Case et Dauphine.

JOHN TRISCONI, Propriétaire.

15 mai—3m

Pension à la Baie St.-Louis,

MME. S. GIBEN peut prendre quelques pensionnaires à la Baie St. Louis. Maison très agréable et très près de l'Avenue Demun. Grande chambres bien aérées. Bonne table.

14 mai—1m

LAKE PARK HOUSE,

West-End,

Par J. GALATOIRE.

A l'honneur d'annoncer au public en général et à ses amis en particulier qu'il vient d'ouvrir un restaurant sous le susdit nom où les gourmets seront sûrs de toujours y trouver une cuisine de premier ordre et à des prix très modérés.

9mai—1m—dimar.jeu

HOTEL DE L'EUROPE

A BILOXI.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il a disposé sa maison de manière à donner la plus entière satisfaction à ceux qui l'honoreront de leur patronage. On trouvera en tout temps chez lui une excellents table et tout le confort désirable. Ses prix sont très modérés.

1er juin—3m

RESTAURANT VICTOR,

31 ..... Rue Bourbon 31

J'AI l'honneur d'annoncer à mes clients et au public que pour la saison d